



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

DEC 21 1979

UN/SA COLLECTION

A/34/565
S/13571
10 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-quatrième session
Point 25 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-quatrième année

Lettre datée du 10 octobre 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la déclaration suivante qui a été publiée le 3 octobre lors d'une session extraordinaire du Conseil des Ministres, réunie sous la direction de S. Exc. M. Elias Sarkis, président de la République libanaise :

"Le Conseil des Ministres a pris note de l'allocution prononcée par Sa Sainteté le Pape Jean Paul II à l'Assemblée générale des Nations Unies le 2 octobre, allocution dans laquelle le Liban et la situation au Moyen-Orient ont été mentionnées.

Le Conseil des Ministres est profondément sensible au geste de Sa Sainteté, et lui est reconnaissant des préoccupations qu'il a exprimées touchant l'avenir du Liban, son unité, sa sécurité et sa stabilité."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ghassan TUENI
